



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-5 DE LA CCD: LUNDI 1^{ER} OCTOBRE 2001

La Cinquième Conférence des Parties de la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CdP-5) a débuté ses travaux lundi au Palais des Nations à Genève, en Suisse. Après une brève cérémonie d'ouverture comportant des déclarations données par le Secrétaire Exécutif de la CCD, Hama Arba Diallo, le Président de la CdP-4 de la CCD, Zambini Batjargal, et le Chef du Département Fédéral Suisse des Affaires Etrangères, Joseph Deiss, la Plénière a été suspendue. Elle devait reprendre ses travaux après une petite pause, pour procéder à l'examen et à l'adoption de l'ordre du jour et à l'élection des membres du Bureau.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire Exécutif de la CCD, Hama Arba Diallo, exprima ses marques de sympathie à l'endroit du gouvernement et du peuple américain au sujet des attaques terroristes du 11 septembre sur New York, Washington, D.C. et la Pennsylvanie. Il exprima également ses marques de sympathie à l'endroit du gouvernement suisse pour les personnes tuées dans la ville de Zoug le 27 septembre. Une minute de silence fut observée pour les victimes de ces récents événements tragiques. L'orateur devait ensuite souhaiter la bienvenue aux délégués prenant part aux travaux de la CdP-5. Le Secrétaire Exécutif Diallo indiqua que la Convention comptait désormais 176 ratifications et que 128 rapports concernant sa mise en œuvre ont déjà été examinés. Il ajouta que la Convention était un outil important pour la promotion du développement durable mais que les questions écologiques, économiques et sociales devaient y être prises davantage en considération. Le Secrétaire Exécutif Diallo souligna par ailleurs l'importance du renforcement de la mise en application de la Convention et la nécessité d'une meilleure synergie avec d'autres conventions, en particulier celles inscrites dans la perspective du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) prévu à Johannesburg en septembre 2002.

Le Président de la CdP-4, Zambini Batjargal, au nom des membres du Bureau de la CdP, exprima également ses condoléances et sa sympathie aux représentants des Etats-Unis pour les événements tragiques du 11 septembre, et aux autorités suisses pour à l'événement tragique survenu à Zoug le 27

septembre. Dans sa déclaration d'ouverture, l'orateur devait indiquer que la Convention était devenue l'un des principaux instruments internationaux traitant non seulement de la dégradation des sols, mais de la question du développement durable dans son ensemble. Il précisa que les zones touchées par les effets de la sécheresse et de la désertification servaient d'indicateurs de pauvreté et qu'elles constituaient les principaux liens entre les problèmes environnementaux qui englobent le changement climatique, la biodiversité et d'autres accords environnementaux multilatéraux. Le Président de la CdP-4, Batjargal, affirma qu'il y avait un grand besoin d'améliorer la coopération dans le domaine du soutien des efforts fournis par les pays en développement touchés dans la mise en application de la Convention et que les partenariats sont la clé de la réussite dans ce domaine. L'orateur mit en exergue la possibilité de voir la dégradation des sols devenir un nouveau pôle de focalisation pour le FEM. Avant de conclure, Batjargal, souhaita bonne chance au nouveau Président et l'encouragea à travailler de manière encore plus étroite avec le Secrétariat. Il mit en relief la nécessité pour les délégués de se préparer au SMDD, soulignant que la CCD est la seule convention touchant au développement durable, issue directement du Sommet de la Terre de Rio.

Joseph Deiss, Chef du Département Fédéral Helvétique des Affaires Etrangères, souhaita aux délégués la bienvenue en Suisse et déclara qu'avec ses 175 ratifications, la CCD était désormais l'une des plus importantes conventions multilatérales sur le développement durable et un puissant instrument pour la réduction de la pauvreté. L'orateur indiqua que des variations climatiques extrêmes ont accru le nombre des cas d'inondations et de sécheresse à l'échelle mondiale et que des mécanismes supplémentaires de prévention des catastrophes sont requis. Notant que la pauvreté, la violation des droits de l'Homme, la détérioration de l'environnement mondial et d'autres problèmes du genre mettaient en péril la survie de l'humanité, Deiss proposa en guise de solution, l'adoption du concept de "Global Deal" qui avait émergé des réunions régionales Européennes tenues dans le cadre des préparatifs du SMDD. Présentant ce concept, l'orateur indiqua qu'il tenait compte des multiples problèmes auxquels le Nord et le Sud se trouvent confrontés, exigeait de multiples solutions, et encourageait l'engagement de tous les pays, chacun d'entre eux devant apporter sa contribution à la résolution des défis posés à l'échelle mondiale

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Jenny Mandel <jenny@iisd.org>, Wagaki Mwangi <wagaki@iisd.org>, Mark Schulman <mark@iisd.org> et Malena Sell <malena@iisd.org>. Edition numérique: David Fernau <david@iisd.org>. Responsable opérationnelle: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant On-Line: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoom: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et l'OAEC), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2001, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nipponne de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et au tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par courriel à <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



en fonction des moyens dont il dispose. Il mit en exergue quelques-unes des approches et des stratégies requises dans le cadre de la lutte contre la désertification, notamment celles passant par la coopération bilatérale et multilatérale et par la mise à disposition d'un financement cohérent. Deiss mit également l'accent sur le rôle de la recherche dans le domaine de la réduction de la pauvreté et nota que l'interdépendance des différentes dimensions du développement durable est de plus en plus évidente et que ce sujet méritait d'être pris en considération.

LA PLENIERE

Le Président de la CdP-4, Batjargal, ouvrit la CdP-5 et annonça la nomination de Charles Basset, Chef de la délégation canadienne, Président de la CdP-5. Les délégués procédèrent à son élection par acclamation.

Le Président Basset remercia les délégués et ses collègues du Groupe Europe de l'Ouest et Autres Pays (WEOG) pour la confiance placée en sa personne et remercia le Président sortant pour le travail accompli. Notant que le monde a changé après le 11 septembre, ayant désormais à traiter de nouveaux problèmes d'ordre sécuritaire, l'orateur souligna le fait que la désertification continuait à affecter des dizaines de millions d'êtres humains de par le monde. Il attira l'attention sur la réunion de haut niveau prévue au cours de la deuxième semaine de cette conférence et appela à des échanges politiques dynamiques. Le Président Basset qualifia cette CdP de communauté représentant nombre d'intérêts particuliers mais capable de dégager des solutions répondant à l'intérêt de tous. Il indiqua qu'il n'y avait pas de solutions toutes prêtes dans le domaine de la lutte contre la désertification et qu'un dur labeur est nécessaire. Il précisa que tout un chacun "des politiciens aux paysans," peut apporter une contribution concrète à la CCD, ce "cousin pauvre des conventions." Evoquant une expérience personnelle vécue au Zimbabwe dans le cadre d'un projet de reboisement, le Président Basset déclara que la CdP-5 aura besoin "de creuser dur pour planter de beaux arbres."

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR: Le Président Basset demanda ensuite aux délégués de procéder à l'examen de l'ordre du jour (ICCD/COP(5)/1). L'IRAN, au nom du G-77/CHINE, retraça le lien historique entre le processus de la lutte contre la désertification et la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) tenue à Rio en 1992. Il suggéra que comme la prochaine CdP de la CCD est prévue en 2003, la CdP de cette année doit englober dans son ordre du jour l'examen du processus préparatoire du SMDD. La BELGIQUE, au nom de l'UE, attira l'attention sur le point 7(g) de l'ordre du jour provisoire, portant sur l'évaluation de la mise en application de la Convention et de ses arrangements institutionnels. L'orateur précisa que l'examen des conclusions ou des recommandations de la Commission sur les Sciences et les Technologies (CST) avancées dans ce cadre avait été ôté de l'ordre du jour, et suggéra de le réintroduire. Les délégués adoptèrent ensuite l'ordre du jour ainsi amendé.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU: Les groupes régionaux désignèrent neuf Vice-présidents et le Président de la CST et la Plénière procéda à leur élection par acclamation. Les Vice-présidents sont: Etienne Kayengeyenge (Burundi) et Aboubaker Douale Wais (Djibouti) pour l'Afrique; Zambiin Batjargal (Mongolie) et Mohammed Jabbari (République Islamique d'Iran) pour l'Asie; Dagmar Kubinova (République Tchèque) et Ashof Vardevanyan (Arménie) pour l'Europe de l'Est;

Guido Soto (Chili) et Carmen Farias (Venezuela) pour le Groupe Amérique Latine et Caraïbes; et Markku Aho (Finlande) pour le GEOA. Philbert Brown (Jamaïque) fut élu par acclamation Président de la CST. Le Président de la CdP-5, Basset, indiqua que l'élection du Rapporteur aura lieu ultérieurement.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX: Le délégué des Etats-Unis proposa que les questions d'ordre juridique telles que celles des articles en suspens figurant dans les documents ICCD/ COP(5)/ 7 et ICCD/COP(5)/8, programmées pour la deuxième semaine, doivent être traitées dans le courant de la première semaine, étant donné que bon nombre d'experts juridiques quitte la conférence à la fin de la première semaine. La Plénière décida que les réunions des experts juridiques auront lieu le mercredi 3 octobre pour être sûr que les services de traduction seront disponibles.

La Plénière établit également une Grande Commission (GC), ouverte à la participation de toutes les délégations, chargée de recommander les décisions concernant les points en suspens à l'adoption de la CdP. Le Président Basset désigna Mohammed Jabbari (Iran) au poste de Président de la GC.

DANS LES COULOIRS

Dès le démarrage de la première séance de travail de la CdP-5, tard dans l'après-midi du lundi, une certaine préoccupation était perceptible dans les rangs des délégués concernant le nombre de points inscrits à l'ordre du jour de cette année et qu'on voudrait voir parachever dans le courant de la première semaine. La deuxième semaine sera par conséquent consacrée uniquement au segment de haut niveau qui inclura un groupe de discussion ministériel et des séances consacrées au dialogue avec les ONG et aux préparatifs du SMDD. Certains délégués ont fait part de leur scepticisme quant à la possibilité de terminer l'examen de tous les points de l'ordre du jour plus tôt que prévu, compte tenu, en particulier, du nombre de questions en suspens restant à résoudre telles que celles du budget, de la Règle 47 du règlement intérieur et de la mise en place de la commission chargée de l'évaluation de la mise en application de la Convention (CRIC). Des craintes ont été également exprimées quant au risque de voir nombre de questions en suspens ne pas bénéficier d'un examen suffisant, certains délégués clés devant quitter la conférence pour assister à la huitième session du Comité de Négociation Intergouvernemental (CNI) pour la Préparation de la Conférence des Parties de la Convention de Rotterdam sur l'Application du Consentement Préalable en Connaissance de Cause (PIC).

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE: La Plénière se réunira à 10h dans la Salle de Conférence XVIII pour terminer l'examen des questions organisationnelles en suspens concernant l'accréditation des observateurs et les lettres de créances des délégations.

GC: La Grande Commission se réunira le matin et de nouveau l'après-midi dans la Salle de Conférence XVIII dès l'ajournement de la Plénière. Elle commencera par l'examen des questions ayant trait au programme et budget.

CST: La Commission chargée des Sciences et des Technologies se réunira dans la Salle de Conférence XII à 10h puis l'après-midi à 15h, pour discuter du calendrier de ses travaux, de l'établissement du fichier d'experts, de l'étude d'évaluation des réseaux, des voies et moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficacités, et des repères et indicateurs.